

# Le restaurant scolaire entamera bientôt sa mue

## Ville de Janzé

Bâtiment construit dans les années 80, le restaurant scolaire a fait l'objet d'une extension en 1994. En 2022, une nouvelle phase de travaux va débuter pour moderniser et agrandir cet équipement et lui permettre d'accueillir un nombre d'élèves toujours croissant.

## **ETAT DES LIEUX**

Le restaurant scolaire est situé au sein de l'enceinte scolaire élémentaire Le Chat Perché, tout en étant en accès direct et sécurisé pour l'école La Marelle. Les locaux occupent actuellement une superficie globale de 567m<sup>2</sup> et comprennent :

- une salle de restauration réservée aux enfants du Chat Perché (122 places assises pour 151m<sup>2</sup>),
- une salle accueillant les moyennes et grandes sections (100 places assises pour 88m<sup>2</sup>),
- une salle pour les toutes petites et petites sections (48 places pour 68m<sup>2</sup>).

Fréquenté par 380 élèves, en moyenne, l'accueil est devenu de plus en plus difficile par la répartition contrainte des espaces et certaines salles sont arrivées à saturation. La circulation entre adultes encadrants et enfants ainsi que le bruit sont devenus problématiques. Face à ce constat, la ville de Janzé a donc réalisé une étude pour restructurer le restaurant scolaire.

Au cours de l'année 2020, un groupe de travail constitué d'élus et d'agents, accompagné par un cabinet d'études, a repensé l'aménagement du restaurant scolaire afin de permettre la mise en place d'un self-service, l'agrandissement des sanitaires et locaux du personnel, ainsi que l'amélioration acoustique et thermique du bâtiment.

---

## **PRÉSENTATION DU PROJET**

La restructuration va permettre d'organiser les locaux en trois zones distinctes :

- **l'espace cuisine.** En position centrale par rapport à l'ensemble du bâti, les flux des repas et les livraisons seront facilités et permettront une distribution fluide.
- **la restauration élémentaire.** Cet espace prendra place dans l'actuelle cuisine et sera dimensionné pour accueillir jusqu'à 270 enfants. Les élèves d'élémentaire bénéficieront de la mise en place d'une ligne de self favorisant l'autonomie.
- **la restauration maternelle.** Elle sera aménagée dans l'actuelle salle de restauration élémentaire reconnaissable par sa verrière dont les vitrages seront d'ailleurs modifiés pour répondre aux exigences thermiques. Pour les maternelles, le service de restauration sera effectué « à table » sur deux services.

Le cabinet d'architectes a aussi travaillé à la cohésion de ce bâti actuellement très disparate. Les extensions permettront de donner plus de cohérence à l'ensemble pour une meilleure insertion paysagère. L'ensemble des façades conservées seront isolées par l'extérieur.

## **PENDANT LES TRAVAUX**

Dès juillet, les corps de métier vont se succéder dans le restaurant scolaire pour restructurer l'espace.

Pendant toute la durée du chantier, les enfants fréquentant les écoles publiques et les accueils de loisirs de Janzé ne pourront pas déjeuner au restaurant scolaire tant pour des questions d'hygiène que de sécurité.

Il a donc été nécessaire de rechercher un lieu de repli pour faire déjeuner les enfants. En l'occurrence, il fallait trouver un lieu adéquat en raisons des besoins (capacité d'accueil, respect des consignes d'hygiène, présence d'une cuisine, proximité des établissements scolaires...). Après études de plusieurs scénarii, le choix de la collectivité s'est porté sur l'organisation suivante :

- **élèves scolarisés au Chat Perché :** restaurant scolaire installé au Gentieg

- **élèves scolarisés à La Marelle** : restaurant scolaire installé salles 17-18-19 du Chat Perché
- **élèves fréquentant les accueils de loisirs** : restaurant scolaire installé au Gentieg

**Ce dispositif sera mis en place à compter de juillet 2022 pour une durée de 10-12 mois en fonction de l'évolution du chantier.** Les enfants qui déjeuneront au Gentieg se rendront sur place à pied, accompagnés et encadrés par une équipe d'animateurs.

### **COMBIEN ÇA COÛTE ?**

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 756 000 € HT. Ce projet est inscrit au Plan de Relance de l'Etat et, à ce titre, il sera subventionné à hauteur de 130 908 €. D'autres subventions sont actuellement sollicitées.